

Fiche technique du produit

Spécifications



TransferPacT - sécurité incendie - commande maintien 24Vcc - signal d'entrée

TPCDIO11

Statut commercial: Commercialisé

Principales

Gamme de produit	TransferPacT
Type de produit ou équipement	Module E/S
Application	Signalisation

Complémentaires

Composition contact auxiliaire	1 NO
Fonction de signalisation	Protection au feu (transfert en position off)
Borne de raccordement auxiliaire	Borne à vis 0,05...2,6 mm ²
Mode d'installation	Plug-in
Position de montage	En bas à gauche
Courant d'entrée max	10 mA 24 V CC +/- 20 %
[Ui] tension assignée d'isolement	30 V CC
Couple de serrage	0,6 N.m +/- 0,1 N.m
Hauteur	56,5 mm
largeur	20 mm
Profondeur	69 mm
Poids du produit	40 g
Type d'accessoire / élément séparé	Accessoire de signalisation

Environnement

Degré de protection IP	IP20
Degré de pollution	3

Emballage

Type d'emballage 1	PCE
Nombre d'unité par paquet	1
Hauteur de l'emballage 1	5,65 cm
Largeur de l'emballage 1	6,9 cm
Longueur de l'emballage 1	2 cm
Poids de l'emballage (Kg)	140 g

Garantie contractuelle

Garantie

18 mois

Environmental Data

Schneider Electric vise à atteindre le statut de Net Zero d'ici 2050 grâce à des partenariats avec la chaîne logistique, des matériaux à faible impact et une circularité via notre campagne en cours "Use Better, Use Longer, Use Again" pour prolonger la durée de vie des produits et leur recyclabilité.

[Environmental Data expliquées >](#)

Empreinte environnementale

Empreinte carbone du cycle de vie total **2**

Profil environnemental du produit (PEP) [Profil environnemental du Produit](#)

Use Better

Matières et Substances

Emballage avec carton recyclé **Oui**

Emballage sans plastique **Non**

[Directive RoHS UE](#) **Conforme aux dérogations**

Régulation REACh [Déclaration REACh](#)

Use Again

Réemballer et réuser

Profil de circularité [Informations de fin de vie](#)

Reprise **Non**

WEEE Label



Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.